

**Réunion publique du Conseil de quartier Manin-Jaurès
le 27 septembre 2010 à 19h30 à l'école élémentaire 4 rue Goubet**

Réunion animée par Nicolas Nordman, Délégué du Maire pour le quartier Manin-Jaurès.

Calendrier et modalités du renouvellement du collège « habitants » du groupe d'animation

Le Conseil de quartier se réunit tous les trois mois environ, après que le groupe d'animation se soit réuni pour préparer la réunion publique. Celui-ci est composé de 3 collèges de chacun 7 personnes : un collège associatif, un collège dont les membres sont désignés en Conseil d'arrondissement, et un collège composé d'habitants tirés au sort parmi les volontaires, en respectant la parité, lors d'une réunion publique.

La Charte des Conseils de quartier du 19^e prévoit que tous les deux ans on procède au renouvellement du collège « habitants » du groupe d'animation, ce qui aura lieu en fin d'année. Pour le quartier Manin-Jaurès, le tirage au sort se fera lors de la réunion du 8 décembre 2010. Ce sera l'occasion pour de nouveaux habitants de s'impliquer dans la vie de leur quartier.

Les personnes impliquées dans des groupes de travail peuvent bien sûr continuer leur action.

Point sur les groupes de travail du conseil de quartier Manin Jaurès :

Groupe de travail « Propreté/ Environnement »

Nicolas Nordman rappelle que la propreté est un sujet qui préoccupe beaucoup les habitants, et qui avait fait l'objet d'une réunion spécifique en octobre 2009. C'est à l'issue de cette réunion publique que ce groupe de travail avait décidé de se constituer, en partant du principe que si le nettoyage relevait de la responsabilité de la Mairie, la propreté était l'affaire de tous et qu'il était utile de sensibiliser les habitants afin qu'ils salissent moins.

Lors de la réunion du 20 mai 2010 un questionnaire élaboré par le groupe de travail avait été soumis. L'idée était d'interroger les habitants sur des dysfonctionnements éventuels dans le quartier et surtout de recueillir des suggestions pour y remédier.

Sur 400 personnes environ à qui ce questionnaire a été envoyé, 57 personnes ont pour l'instant répondu, ce qui fait un bon taux de retours. De nouvelles personnes se sont montrées intéressées pour rejoindre le groupe de travail.

Les propositions, hormis le souhaite de davantage de poubelles, tournent autour de 4 thèmes principaux : information, sensibilisation, prévention, verbalisation. Quelques propositions d'actions concrètes se dégagent des réponses au questionnaire.

Le groupe de travail propose donc, en accord avec la Mairie du 19^e, de faire une réunion en octobre, puis une en novembre, afin de dégager 10 actions concrètes à mettre en œuvre en 2011 avec la Mairie. Ses membres espèrent que d'autres personnes sont prêtes à s'investir pour assurer le suivi de ces actions en relation avec les services.

**Groupe de travail « Développer les réseaux de notre quartier pour l'emploi et la
professionnalisation des jeunes »**

L'objectif du groupe est de constituer un réseau dans le quartier qui puisse mettre en lien les jeunes à la recherche d'un emploi ou d'un stage et les structures existantes (entreprises, commerces, établissement de formation...). Il s'agit grâce à ce maillage de proximité de compléter l'action des structures institutionnelles comme Pôle emploi, la mission locale...Le

groupe de travail cherche pour l'instant avant tout à rencontrer les jeunes et à les intéresser aux métiers de bouche, suite à quoi il sera en mesure de les mettre en contact avec les instituts de formation et d'orientation.

Présentation du projet de démantèlement de la CPCU (Compagnie parisienne de chauffage urbain) quai de la Marne et de ses conséquences en termes de travaux avenue Jean Jaurès

En présence d'Halima Jemni, Conseillère spéciale auprès du Maire chargée de l'espace public, de Jean-Marie Morlet, Chef de projet à la direction Production de la CPCU.

La chaufferie de la CPCU (Compagnie parisienne de chauffage urbain) située à l'angle rue de Thionville / quai de la Marne, dite la Villette, est là depuis 1964.

Le 30 septembre 2011, à l'issue des travaux de démantèlement de l'usine, le terrain sera rendu à la SEMAVIP, qui est un aménageur public, afin de réaliser un programme de logement (100 en accession et 15 en logement social) et de commerces.

La CPCU se sépare de la chaufferie car celle-ci n'est quasiment plus utilisée sauf en appoint lorsque la température est inférieure à -5°. Des travaux en cours de réalisation vont permettre le raccordement du réseau aux chaufferies du sud-est et donc rendre obsolète l'usine du quai de la Marne.

Le démantèlement et la déconstruction à proprement parler se feront en 4 phases :

- modification des tuyauteries jusqu'en février 2011. Une partie de l'installation reste en service pendant cette phase des travaux.
- Désamiantage et démantèlement de mars à août 2011.
- Dépollution des sols en septembre 2011.
- Mise en service du feeder T3 en décembre 2011.

Un référé préventif aura lieu, en présence d'huissiers et du groupement d'entreprises qui va réaliser la démolition, dans les immeubles autour du chantier, afin qu'en cas de dégradation il y ait réparation.

Beaucoup de travaux de voirie vont avoir lieu dans ce secteur : les travaux du tramway, les travaux d'aménagement/ agrandissement du réseau CPCU, et les travaux liés au démantèlement de la chaufferie.

Halima Jemni rappelle que le calendrier définitif n'a été fixé qu'il y a une semaine. La Mairie du 19^{ème} prévoit également de faire une communication sur ce sujet.

Quelles sont les habitations concernées par le référé préventif ?

Il s'agit des constructions situées en face de la chaufferie (rue de la Marne, rue de Thionville et rue des Ardennes). L'huissier prendra contact avec le syndic et viendra faire un état des lieux des façades. Cela aura lieu en fin d'année – début d'année prochaine.

A propos des boucles d'eau chaude, les immeubles actuellement alimentés en vapeur seront-ils impactés si la CPCU remplace la vapeur par l'eau chaude ?

Certains tronçons aujourd'hui alimentés en vapeur sont en effet prévus pour être raccordés en eau chaude, mais ce sera totalement transparent pour les consommateurs.

Y a-t-il une autre solution, pour le transport du matériel et des débris liés aux travaux, que l'utilisation de poids lourds ?

Une longue réflexion a été menée sur un transport alternatif. L'utilisation du chemin de fer a fait l'objet d'un refus catégorique de la part de la SNCF car les infrastructures ne sont pas en état de supporter de tels poids. Le canal de l'Ourcq n'offre pas non plus de solution car pour pouvoir utiliser une barge, il faudrait pouvoir couper la voie du quai de la Marne, ce qui n'est pas envisageable.

Les travaux de démantèlement/ déconstruction vont-ils constituer des emplois pour les jeunes ?

L'appel d'offres aux groupements d'entreprises stipulait précisément que le recrutement privilégierait le quartier et le 19^e.

Y a-t-il un risque de diminution de la qualité du chauffage pour cet hiver ?

Non, il n'y a aucun risque de diminution cet hiver car si un tronçon tombe en panne, la CPCU utilise les autres tronçons.

Comment la cheminée, qui fait 86 m de haut, va-t-elle être démantelée ?

Le démantèlement de la cheminée ne peut se faire que par grignotage : des plates-formes vont être montées des deux côtés, sur lesquels il y aura des robots pilotés à distance pour faire tomber les morceaux, à l'intérieur.

A quelle date pourra-t-on occuper le jardin ?

Sanitaires, réfectoire et bureaux seront installés dans le jardin à partir du 31 octobre parce qu'au plus fort de la déconstruction il y aura une quarantaine de personnes sur le chantier. Le jardin sera alors déplacé, ce dont Espace 19 est prévenu depuis longtemps, et la Mairie du 19^e aidera au transfert des plantes. A l'issue des travaux il y aura de nouveau un jardin partagé, cette fois en contrat municipal (et non avec la CPCU). Espace 19 y gagnera 150 m² de terrain.

Les travaux rue Goubet ont-ils un rapport avec le démantèlement ? Pourquoi y a-t-il eu cet hiver des émanations de vapeur depuis une trappe près de la rue Goubet ?

Les travaux rue Goubet n'ont rien à voir, c'était des travaux de rénovation de réseau. La trappe d'où émanait de la vapeur, c'était pour dépressuriser le tuyau pour intervenir dessus sans danger.

Une visite de l'usine CPCU est organisée le 19 octobre de 18h à 20h dans le cadre de la manifestation culturelle « Les Uns chez Les Autres ». Tous les habitants du quartier sont invités.

www.cpcu.fr

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr

